






# AUBERGENVILLE INFOS #104

Hiver 2022



▶ **LA SOLIDARITÉ AU  
CŒUR DE L'ACTION  
MUNICIPALE**

Retrouvez toute l'information sur [www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr)

 AUBERGENVILLE ET VOUS -  @Aubergenville -  Aubergenvilleetvous

# 1 OPÉRATION BRIOCHE BRIOCHE DON



LES ASSOCIATIONS ET LA COMMUNE SE MOBILISENT

## SAMEDI 3 DÉCEMBRE

[www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr)

 AUBERGENVILLE ET VOUS -  @Aubergenville -  Aubergenvilleetvous

## ÉDITO ▼



Chères Aubergenvilloises,  
chers Aubergenvillois,

Dans le contexte particulièrement pesant d'inflation et de crise énergétique, qui viennent s'ajouter à la crise sanitaire qui n'est pas encore tout à fait derrière nous, la proximité et la solidarité doivent rester plus que jamais au cœur de nos vies et de nos villes. Les divisions nationales et internationales doivent également nous inciter à rester soudés au niveau local.

C'est cet engagement et ces valeurs que nous souhaitons porter au quotidien au travers de l'ensemble de l'action communale. La solidarité est ainsi visible grâce aux actions sociales menées par le Centre communal d'action sociale et ses partenaires qui portent une attention particulière à tous vos besoins, mais aussi par les petits gestes d'entraide que vous êtes parfois amenés à faire pour vos proches et pour tous ces anonymes, croisés au hasard d'une rue, d'un quartier, qui souffrent ou ont besoin d'aide.

Vous trouverez dans ce nouveau numéro d'Aubergenville Infos un dossier consacré à l'ensemble des actions menées dans la commune en faveur des jeunes, des seniors, des personnes en difficulté et de toutes celles et tous ceux qui ont besoin d'être accompagnés, épaulés, soutenus.

J'espère que vous apprécierez également le portrait consacré à mon ancien professeur de judo, Michel Danois, qui a marqué ma jeunesse et même ma vie et dont l'engagement mérite d'être mis à l'honneur.

Permettez-moi enfin de vous souhaiter à toutes et tous de très belles et joyeuses fêtes de fin d'année.

Gilles Lécole,  
Votre Maire



“ J'aurai plaisir à vous retrouver pour un beau moment de convivialité et de solidarité à la Fête de l'Hiver le 17 décembre prochain ”

Journal édité par la mairie d'Aubergenville

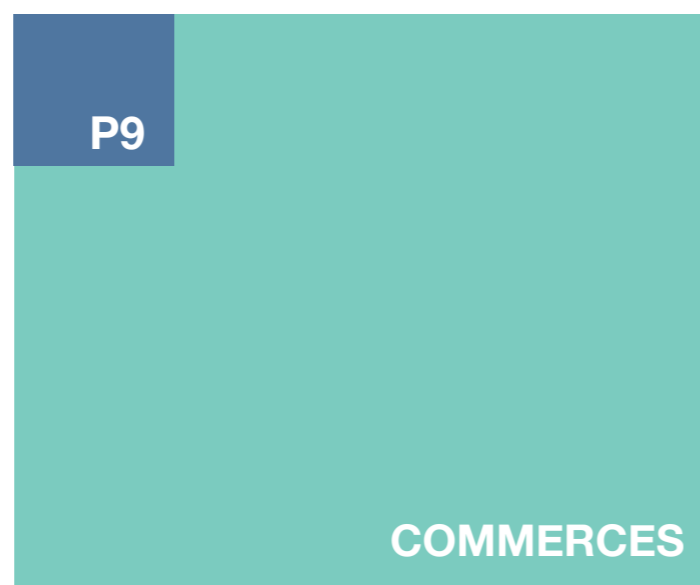
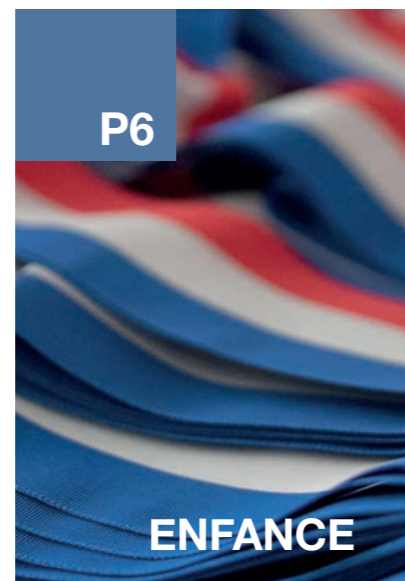
1, avenue de la Division Leclerc - 78 410 Aubergenville - 01 30 90 45 00

Directeur de la publication : Gilles Lécole - Directrice de la rédaction : Virginie Meunier - Journaliste : Frédéric Ragot  
Maquette : Florian Ibanez - Photos : Service communication - Adobe Stock - Impression : Imprimerie Wauquier

Merci à toutes les personnes qui ont collaboré à ce numéro

[www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr) -  Aubergenville et vous -  @Aubergenville -  Aubergenvilleetvous

# ▶ VOTRE VILLE



# ▶ SANTÉ

## Le projet de nouvelle clinique sur les rails

Depuis la crise de la COVID-19, la santé est plus que jamais au centre des préoccupations des Français et également au cœur du projet municipal. Le projet de future clinique, qui réunira sur un même site le centre hospitalier privé (CHP) du Montgardé et le centre cardiologique d'Evécquemont à horizon 2026, constitue un atout important pour Aubergenville et les habitants qui ont participé à la réunion de concertation ouverte au grand public le 17 octobre dernier à la Maison des Associations l'ont bien compris. Cette nouvelle clinique qui sera gérée par le groupe Vivalto viendra compléter et même enrichir l'offre de soins dans la commune. D'une capacité de 360 lits, elle permettra la prise en charge de patients dans différents domaines : médecine polyvalente et d'urgence, cardiologie vasculaire, chirurgie fonctionnelle (digestive, gynécologique, orthopédique, ORL, neurochirurgie...), soins de suite et de réadaptation, kinésithérapie, SOS Main,

IRM, scanner, etc... Le regroupement des deux établissements sur un même site de 26 000 m<sup>2</sup>, situé derrière le centre aquatique Les Bains de Seine Mauldre, à proximité du centre commercial Marques Avenue et de la caserne des pompiers, permettra une optimisation et une mutualisation des moyens humains et logistiques avec des équipements de pointe et une organisation plus efficace afin de faciliter le parcours des patients. L'accès à la clinique sera également facilité par la création d'une nouvelle voirie et d'un parking payant de 500 places. Suite à la réunion publique, la délibération faisant le bilan de la concertation sera présentée au conseil communautaire avant la fin de l'année et avant la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui) et le dépôt du permis de construire l'année prochaine. Les travaux devraient débuter en 2024 pour une livraison en 2026.

# ▶ CONVIVALITÉ

## Retraités, venez partager un repas au restaurant de l'âge d'or

Si vous êtes un « jeune » retraité, quel que soit votre âge, et que vous cherchez à nouer des liens dans la commune, n'hésitez pas à venir partager un repas au restaurant municipal du château du Vivier. Géré par la municipalité, ce restaurant convivial accueille chaque jour de la semaine entre 12h et 14h les retraités de la commune qui souhaitent profiter d'un repas complet – entrée, plat, fromage, dessert et café – et de qualité pour la somme de

5,73 €. N'oubliez pas de vous inscrire au minimum 8 jours à l'avance auprès du service en charge de la restauration en mairie et munissez vous de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Inscriptions et renseignements au 01 30 90 45 70 ou au Château du Vivier. Retrouvez les menus sur le site [www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr) rubrique seniors.**

# ► ENFANCE



École Louis Pergaud : Caroline BOURDEAU - Sophiane DAOUDI - Énoé HEUZET - Noélio KNOPT  
École Paul Fort : Mathis DAHANI - Tamatoa LEBORGNE - Nina LECLERCQ - Ilyane ZEMIH  
École Reine Astrid : Fares BEN MOHAMED - Louna EL KHAOUA - Noah JOLY - Ayana MAYEMBA FRANÇOIS  
École Jean de la Fontaine : Eden AHMADA DJAE - Shanez KADDOUR DJEBBAR - Simon LOUIS - Liam VALLIN

## Conseil Municipal Enfants : les nouveaux élus déjà mobilisés

Ils sont tous animés par la même volonté d'engagement et les valeurs de solidarité et de partage leur sont chères. Les 16 nouveaux conseillers municipaux enfants ont reçu leurs écharpes des mains du Maire Gilles Lécole, lors de la 1<sup>ère</sup> séance plénière le mercredi 19 octobre 2022 en présence d'Agnès Chevalier, conseillère municipale déléguée en charge du CME, et de Véronique Tondi, animatrice du CME. Motivés et investis, les jeunes élus, choisis démocratiquement par leurs camarades, ont commencé à échanger, construire et développer de nouveaux projets pour l'année à venir sur les thèmes de la solidarité, l'environnement, la sécurité et la prévention, le

devoir de mémoire ou encore la restauration scolaire. Tout juste désignés, des représentants du CME ont tenu à participer à la Fête de la Solidarité le 6 novembre dernier et après une réunion exceptionnelle consacrée aux droits de l'enfant le 23 novembre, les conseillers municipaux enfants ont prévu de se retrouver lors du Téléthon le 3 décembre.

**Plus d'informations auprès de Véronique Tondi**  
[vtondi@aubergenville.fr](mailto:vtondi@aubergenville.fr)

## Un Relais Petite Enfance ouvre ses portes sur la commune

C'est un nouveau lieu de vie, d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels indépendants et des professionnels de la garde à domicile qui ouvre ses portes à Aubergenville. Le Relais Petite Enfance est un service municipal mis en place en partenariat avec la CAF et le Conseil Départemental des Yvelines. Ouvert tous les jours sur rendez-vous (sauf le mercredi) de 13h à 17h30, il permet notamment d'informer les parents sur les différents modes d'accueil de la petite enfance à Aubergenville, les démarches administratives liées à la fonction d'employeur (contrat de travail, rémunération, mensualisation...). Responsable de la structure, Élodie de Carvalho, éducatrice de jeunes enfants, se tient à leur écoute et peut les conseiller. Les assistants maternels et les auxiliaires parentaux employés par des particuliers peuvent également y trouver un accompagnement et un cadre pour

obtenir des informations sur le statut professionnel, sur les droits et les devoirs liés à la profession, échanger sur leurs pratiques... Des matinées récréatives animées par Élodie de Carvalho seront prochainement proposées pour permettre aux enfants accompagnés par leur assistant maternel ou auxiliaire parental de découvrir de nouveaux jeux avec d'autres enfants et d'autres adultes, et se préparer à la vie en collectivité. Les matinées récréatives pour les professionnels auront lieu sur inscription le lundi et le jeudi au centre de loisirs maternel "le petit prince" de 9h15 à 11h45, le mardi et le vendredi de 9h15 à 11h45 au local d'Elisabethville, boulevard de Mantes.

**Contact RPE AUBERGENVILLE**  
29 rue du Grand Aulnay, 78410 Aubergenville  
Tél. : 07 63 19 69 18 - [rpe@aubergenville.fr](mailto:rpe@aubergenville.fr)

# ► SPORTS



## Le Aubergenville Handball à l'honneur

Alors que la nouvelle saison 2022-2023 vient de démarrer et que les équipes prennent leurs marques sur le terrain, deux anciens membres du Aubergenville Handball club ont déjà fait l'actualité ces dernières semaines. Dirigeant au sein de l'association pendant de très longues années après avoir été en charge des seniors féminines en régional, Jean Vedovati, aujourd'hui retraité, a été honoré de la médaille de bronze du ministère en charge des Sports. Autre événement symbolique, un enfant du club, Thomas Boisteau, formé à l'Aubergenville Handball comme joueur, où il a évolué jusqu'en moins de 16 ans, puis comme entraîneur, a été nommé entraîneur de l'équipe féminine de Rennes Métropole, pensionnaire de Nationale 1 féminine. Il dirigera également le centre de formation professionnel du club breton. Une reconnaissance pour le Aubergenville Handball qui voit pour la première fois un de ses anciens licenciés signer un contrat d'entraîneur professionnel.



## Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 : tous les emballages et papiers se trient

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, fini le casse-tête des consignes de tri pour les emballages sur le territoire de la Communauté Urbaine. L'ensemble des emballages sans exception - barquettes, pots de yaourt, sachets, capsules, tubes de dentifrice, gourdes de compote, sacs en plastique... seront donc à déposer dans le bac jaune. Cette simplification et cette harmonisation à l'échelle nationale découlent de la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015. Plus simples, plus pratiques, plus lisibles et mieux harmonisées, ces nouvelles règles vont permettre, à la fois, de diminuer le volume des ordures ménagères, de développer de nouvelles filières de recyclage et par là même, de réduire la pression sur les ressources naturelles.

### Les quatre règles d'or pour bien trier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

- Le bac jaune accepte tous les emballages mais pas les objets. Ceux-ci sont à jeter dans la poubelle ordinaire (ex : cassette VHS, CD-DVD, jouet, bassine, tuyau, brosse à dents).
- Les emballages sont à déposer en vrac dans le bac jaune, pas dans des sacs.
- Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider. L'eau est précieuse.
- N'empilez pas les emballages les uns dans les autres.

**Pour toutes vos questions liées au tri :**  
**N° Infos déchets : 01 30 33 90 00 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h)**  
**[www.gpseo.fr](http://www.gpseo.fr)**



### Aux Petit Pains Gaulois

Depuis son ouverture en septembre 2020, la boulangerie Pâtisserie Artisanale « Aux Petit Pains Gaulois » a réussi à séduire de nombreux clients grâce à la qualité de ses produits, mais aussi grâce à la convivialité et à l'accueil de son équipe. Natif d'Aubergenville, Jean-Baptiste Escolano, titulaire d'un CAP Pâtisserie, son épouse Karine et leurs deux salariés proposent différents pains (baguette, tradition, pains spéciaux aux levains, multigraines, maïs...) des viennoiseries ainsi que des pâtisseries faites maison. Des formules déjeuner sont au menu tous les midis. Et pensez à réserver, les spécialités de Noël (bûches, petits fours, nougats...) seront bientôt disponibles. Nouveau également, la boulangerie est désormais fermée le mardi.

**Coordonnées :**  
**8 Rue de la Gare - 78410 Aubergenville**  
**Tél. : 01 30 95 70 39**  
**[auxpetitpainsgaulois@gmail.com](mailto:auxpetitpainsgaulois@gmail.com)**



### Auber Eat

"En faim", un restaurant au concept original vous accueille à Aubergenville à proximité de la mairie. Auber Eat vous propose de déguster un large choix de plats faits maison. Venez découvrir la nouvelle carte avec le grec viande fait maison, des burgers gourmets ainsi que des frites fraîches maison ! Sans oublier bien sûr les incontournables pasta artisanales, pizzichis, crêpes, wraps et les desserts gourmands tels que crêpes, milkshakes, smoothies.

**Le restaurant, situé au 5 rue Gaston Jouillerat, est ouvert de 11h30 à 14h30 et de 18h à 23h du lundi au jeudi et minuit le vendredi, samedi, dimanche (ouverture le dimanche à partir de 16h). Vous pouvez consommer sur place ou à emporter.**

**Pour passer commande ou pour plus d'informations, contactez le 01 30 99 21 27 ou le 07 67 11 38 40 ou par mail [aubereat78@gmail.com](mailto:aubereat78@gmail.com)**

# ► LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE

Certains disent que c'est l'un des plus beaux mots de la langue française. Et l'une des valeurs la plus importante à défendre. À Aubergenville, la solidarité est une composante fondamentale de l'action municipale. Outre les actions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui bénéficie d'un soutien financier de la municipalité, la commune met en place des mesures de soutien et de solidarité pour l'ensemble des Aubergenvilloises et Aubergenvillois. Tour d'horizon.



# LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE

## Le CCAS

*Obligatoire dans une ville de plus de 1500 habitants, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public autonome qui permet notamment à la municipalité de mettre en œuvre sa politique d'action sociale afin de connaître, prévenir et supprimer les situations pouvant engendrer des exclusions.*

Dans ses bureaux de l'hôtel de ville, l'équipe du CCAS (6 agents) accueille et informe le public sur les différents dispositifs sociaux existant, accompagne et apporte un soutien aux habitants de la commune (jeunes, familles, seniors, personnes isolées, en situation de handicap, en recherche d'emploi...) qui rencontrent des difficultés. Il se charge également de l'instruction des demandes d'aides sociales qui incombent au président du Conseil Départemental (Dossier Aide Sociale pour placement en maison de retraite, établissement pour personnes handicapées, APA...). Véritable Interlocuteur de proximité, le CCAS dispose d'un conseil d'administration présidé par le maire, Gilles Lécole, et constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire.

**Fort d'un budget de 692 000 euros dont 530 000 euros de subvention communale, le CCAS se mobilise au quotidien**, avec les services sociaux, les différents partenaires du dispositif Aubergenville, ville solidaire, et le département, pour proposer un ensemble de prestations :

- **Instruction des dossiers de demande d'aide sociale légale** (couverture santé solidaire, Allocation Solidarité aux personnes âgées...)
- **lutte contre l'exclusion** (dispositif coup de pouce, aide financière pour notamment les factures d'énergie, la formation professionnelle, la restauration scolaire..., aide alimentaire

sous forme de bons, aide aux frais de garde d'enfants, allocation exceptionnelle d'enseignement élémentaire et secondaire, ...). L'ensemble de ces aides sont attribuées sous critères d'attribution du Conseil d'Administration du CCAS.

- **soutien et prévention pour les personnes âgées** (aide aux courses, portage de repas, téléassistance, registre des personnes vulnérables, plan canicule, plan grand froid, semaine bleue...)
- **accompagnement des personnes éloignées de l'emploi** : financement d'une formation professionnelle pour un demandeur d'emploi en collaboration avec le Pôle Emploi...
- **soutien au logement et à l'hébergement** (ouverture de droits relatifs au logement, DALO, Accord Collectif Départemental, enregistrement demande de logement social, Bail Glissant)
- **pour les enfants et les jeunes**, aide à la rentrée scolaire, accès aux loisirs, financement d'un départ en classe d'environnement, colonies de vacances, accompagnement à l'emploi...
- **soutien aux personnes de tous âges en situation de handicap** (couverture maladie universelle de base et/ou couverture santé solidaire, dossier MDPH, adaptation du logement...)
- **accompagnement numérique des personnes en difficulté dans leurs démarches administratives**
- **protection de la famille et de l'enfance** (sollicitation de mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial, signalement d'enfant en danger...) et des personnes vulnérables (signalement de personnes en danger, sollicitation de mesures de protection...).

Le Centre Communal d'Action Sociale peut également financer par exemple un titre de transport à un demandeur d'emploi se rendant un entretien d'embauche et délivrer des prestations en nature sous critères d'attribution du conseil d'administration du CCAS (délivrance de bons alimentaires à une personne ne pouvant subvenir à ses besoins vitaux) dans l'objectif de prévenir et de lutter contre tous modes d'exclusion sociale.

## Plan Grand Froid 2022-2023

Le Centre Communal d'Action Sociale renouvelle son plan d'alerte Grand Froid pour l'hiver 2023. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022 et jusqu'au 31 mars 2023, chaque personne âgée de 60 ans ou plus et les personnes souffrant de problèmes de santé ou d'un handicap et domiciliées à Aubergenville sont invitées à se faire recenser sur un registre de personnes à risques, permettant d'être identifiées et assistées en cas de déclenchement du plan « Alerte Grand Froid » par la Préfecture des Yvelines.

La demande doit être formulée soit par écrit, soit sur simple appel téléphonique, auprès du **CCAS Hôtel de Ville - 1, Avenue de la Division Leclerc - 78410 Aubergenville.**

**Tél. 01 30 90 47 70.**

L'isolement constitue un risque supplémentaire très important en cas de grand froid. La solidarité entre parents, voisins, amis,... est l'un des moyens les plus efficaces de signaler les personnes âgées isolées afin de leur venir en aide.

## Coup de Pouce

Des difficultés pour payer vos factures énergies ? La commune peut vous aider ! Le dispositif **Coup de Pouce**, consiste à verser une allocation aux ménages, justifiant de plus de 6 mois de résidence sur Aubergenville, en situation de précarité, selon leur situation et certains critères (sur justificatifs).

Ces allocations se déclinent sous quatre possibilités :

- **Allocation Exceptionnelle d'Enseignement Élémentaire et Secondaire**
- **Allocation Consommation d'Énergie Personnes de +60 ans, Retraitées, Personnes Handicapées, Non Imposables**
- **Allocation Exceptionnelle Énergie Personnes de + 60 ans imposables**
- **Allocation Exceptionnelle d'Énergie Familles**

*Plus d'informations sur [www.aubergenville.fr](http://www.aubergenville.fr) et auprès du CCAS 1 Avenue de la Division Leclerc 78410 Aubergenville - 01 30 90 47 70*

## CHIFFRES CLÉS 2022

91

attributions de logements sociaux au sein du parc social d'Aubergenville

22000

euros d'aides financières accordées dans le cadre du dispositif Coup de Pouce (en 2021)

12

familles bénéficiaires de secours financiers exceptionnels

43

personnes inscrites au registre canicule cet été

156

personnes bénéficiaires du service téléassistance

640

colis de Noël

55

bénéficiaires du service portage de repas à domicile

360

rendez-vous éligibles à la vaccination contre la COVID-19

600

personnes ont participé à la Fête de la Solidarité 2022

39

bons alimentaires distribués pour 29 familles bénéficiaires

# La solidarité à Aubergenville, c'est aussi...

*La politique sociale menée par la ville ne se limite pas aux actions proposées par le CCAS. La solidarité s'inscrit dans l'ensemble de l'action publique de la commune. De nombreuses mesures de soutien et de solidarité sont aussi mises en œuvre pour :*

## La jeunesse

Les services enfance scolaire et jeunesse de la mairie mettent en place toute l'année différents dispositifs pour aider les jeunes à concrétiser leurs projets et leur propose, ainsi qu'à leur famille, des structures, des services et des tarifs adaptés. Par le biais de la Capsule et de l'Espace Jeunes ou lors des séjours colonies de vacances, la commune donne également l'opportunité aux enfants de pratiquer des activités sportives et culturelles, le plus souvent à la mer ou à la montagne, à des tarifs accessibles. Le département des Yvelines propose différents dispositifs et aides en faveur des jeunes : Pass+, fonds d'aide aux jeunes, subvention pour le permis de conduire...

## Les familles/les parents

Afin que l'ensemble des services publics soient accessibles à toutes et tous, les tarifs municipaux (crèches, garderies, centre de loisirs, séjours de vacances...) sont élaborés en tenant compte des niveaux de ressources des familles. Cette politique volontariste se traduit par une diminution du prix des prestations pour les revenus les plus faibles, grâce à un éventail élargi du nombre de tranches. Dans le cadre du soutien à la parentalité, des ateliers qui permettent de mieux impliquer les parents dans la scolarité de leurs enfants, de les soutenir et les conseiller pour bien appréhender et dédramatiser cette période des devoirs sont organisés deux fois par mois à la Maison de Tous.

## Les commerçants

Outre le soutien apporté aux commerçants pendant la crise sanitaire (guichet d'information pour connaître les subventions, aides directes, avances remboursables, prêt à taux zéro..., création d'une page dédiée sur le site internet de la ville...), la municipalité a souhaité prendre part cette année à la journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville. Un événement conçu il y a près d'une quinzaine d'années afin de promouvoir les valeurs de celles et ceux qui font le commerce local tout en permettant à la population d'aller à leur rencontre dans un cadre plus convivial.

L'amicale des professionnels de la ville a été créée en septembre 2021 avec pour objectif de fédérer les commerçants de la commune, relayer leurs besoins et leurs actions ou encore les aider dans leurs opérations de communication.

## La culture

L'accès à la culture pour tous les publics est favorisé par de nombreux événements organisés, pour la plupart gratuitement, par la mairie toute l'année. Les tarifs réduits proposés par la Maison des Arts permettent également aux petits et grands de s'initier à la musique, à la danse... Outre l'enseignement, des concerts, des spectacles, des expositions de même que des auditions sont organisés tout au long de l'année. Ces animations sont gratuites et accessibles à tous (parents, amis, publics extérieurs). L'abonnement à la bibliothèque est gratuit pour tous les enfants, étudiants et demandeurs d'emploi aubergenvillois.

## L'accueil de réfugiés

Depuis le début de la guerre en Ukraine, Aubergenville accueille un centre d'accueil pour les familles ukrainiennes derrière la clinique Montgardé au sein de l'ancien centre de convalescence. Près de 80 personnes sont hébergées au sein de cet établissement et pris en charge par l'association le Relais Jeunes des Prés.

## L'emploi

L'Espace Emploi Formation propose aux Aubergenvillois un service sur-mesure qui leur permet par un accompagnement et une prise en charge individualisés, de trouver un emploi durable, une formation qualifiante et/ou de sécuriser leur parcours professionnel. Le Point Information Jeunesse et la Mission locale accompagnent et aident les jeunes dans leur quête d'informations dans les secteurs de l'enseignement, de l'emploi. Plus globalement, le Point Information Jeunesse est un lieu d'écoute pour tous les jeunes aubergenvillois âgés de 15 à 25 ans, en quête d'informations dans les secteurs de l'enseignement, de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement, des vacances, des séjours linguistiques, des stages étudiants... La commune organise annuellement le Salon de l'Emploi et de la Formation destiné à tous les Aubergenvillois à la recherche d'un emploi, d'un contrat saisonnier ou d'une formation. Enfin, des tarifs avantageux sont proposés qui souhaitent obtenir le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) grâce à l'opération « BAFA made in Aubergenville ».

Créé par le Département des Yvelines, le Bus Job Insertion offre un accueil sur-mesure avec conseils et accompagnement dans la recherche d'emploi par des professionnels de l'insertion professionnelle et met aussi gratuitement à disposition un espace informatique en libre-service pour la réalisation de CV, lettres de motivation et recherches d'offres d'emploi en autonomie

## La mobilité

La ville prend en charge la totalité du coût de la carte scolaire bus délivrée par Optile aux collégiens et lycéens scolarisés à plus de 3 km de leur établissement (quartier Elisabethville). La commune rembourse également aux lycéens la moitié du coût de leur carte Imagine'r lorsqu'ils sont scolarisés dans une autre commune parce que la section choisie n'est pas enseignée au lycée d'Aubergenville. Le pass local pour les lignes 40 et 41 est délivré sous conditions à moindre frais (20€/an). Certains usagers (personnes âgées, handicapées, anciens combattants etc) peuvent également bénéficier du dispositif de cartes de transport Améthyste, financé par le Département des Yvelines.

## Le logement

Face à la pénurie de logements en région parisienne et à la flambée des prix de l'immobilier, la ville a souhaité offrir un habitat accessible à tous ceux désireux de s'installer. De grands chantiers ont été entrepris, à l'image du quartier de la gare, et un effort particulier a été porté en direction des jeunes et des populations aux revenus les plus modestes. Les personnes handicapées et les personnes âgées peuvent bénéficier d'aides financières pour l'aménagement du domicile afin de maintenir l'autonomie et pour les travaux d'économie d'énergie

## La Maison de Tous

Le centre social est un lieu de proximité à vocation sociale globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. Lieu convivial de rencontre et d'échange, il offre des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux besoins et les attentes des usagers et des habitants. La Maison de Tous renouvelle actuellement son projet social. Chacun peut y contribuer.



## Le dispositif “Aubergenville, ville solidaire”

Initié en 2017, le dispositif facilite et accentue l'intervention de 22 partenaires sur la commune, au bénéfice des personnes porteuses de handicaps, des personnes âgées en situation de fragilité ainsi que des familles confrontées à ces situations. Les partenaires sont engagés dans les secteurs de la santé, de l'entraide et des services à la personne, de l'accompagnement social et du secourisme, et des actions nationales et internationales.

La ville répond ainsi aux besoins des habitants en leur permettant de s'informer (événements, actions et ateliers thématiques), de participer, et également de bénéficier d'aides proposées par les partenaires tout en s'engageant comme bénévoles s'ils le souhaitent. Grâce au maillage solidaire précieux et à la mutualisation des ressources des différents partenaires et des invités solidaires, de nombreux événements et actions ont pu être mis en œuvre, à l'image de l'organisation de la Fête de la Solidarité depuis 2017, qui permet de mettre en lumière les actions des partenaires, de permettre aux aubergenvillois(es) de bénéficier d'accompagnement, de soutien, et d'éveiller des vocations au bénévolat. Différents accueils solidaires ont également été créés au sein de la commune. Des actions visent plus particulièrement à modifier le regard du grand public sur le handicap, à permettre l'accès à la culture, vecteur d'émancipation et d'autonomie et créateur de lien social, pour les personnes en situation de handicap et les personnes socialement fragilisées, notamment les personnes isolées. Cinq spectacles ont ainsi été réalisés depuis 2018 et des ateliers inter structures sont aussi organisés. Lors de la Fête de la Solidarité en 2021, les résident(e)s du Foyer d'Accueil Médicalisé de la Plaine - Fédération des Yvelines de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés, ont invité les jardiniers du cœur à participer à la Création florale “Aubergenville, ville solidaire”. Cette création est toujours visible dans le Parc du Château du Vivier.

Contact pour toute information : Carine ALLAN [callan@aubergenville.fr](mailto:callan@aubergenville.fr) - Tél. : 01 30 90 45 90



## 3 QUESTIONS À Didier Jahier, Maire Adjoint Délégué à la prévention et à l'Action Sociales

### Quelles sont les priorités et les actions mises en place par la ville en faveur des solidarités ?

À Aubergenville, nous avons à cœur de développer la solidarité de chacun pour tous, d'initier et accompagner l'entraide et le partage. Nous avons tous à gagner à construire notre quotidien les uns avec

les autres et non les uns à côté des autres, à prendre soin les uns des autres, quel que soit leur âge, leur catégorie sociale. Notre priorité est de venir en aide à toutes celles et tous ceux qui en ont besoin pour les aider à faire face aux difficultés de la vie. Nous ne voulons laisser personne sur le côté. Notre action s'exerce d'abord

en direction de tous, les jeunes, les seniors, les familles, etc, mais nous sommes particulièrement attentifs aux personnes fragilisées par l'absence d'emploi, la crise du logement, le handicap ou le grand âge. Au-delà de notre action, la solidarité peut prendre plusieurs formes. Ce sont par exemple tous ces jeunes qui se portent volontaires pour aider leurs aînés dans leurs démarches administratives, ces voisins qui vont faire des courses pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, ces anonymes sans liens apparents qui n'hésitent pas à demander de leurs nouvelles aux personnes isolées.

### Quel est l'impact des différentes crises (sanitaire, économique) que nous traversons depuis 2020 ?

Nous avons constaté ces dernières années un élargissement des problématiques et par conséquent, les sollicitations du CCAS ont connu une forte hausse. À tel point que nous avons investi dans un nouveau logiciel pour gérer les appels. Nous voyons par exemple beaucoup plus de retraités faire appel à nos services, les demandes de bons alimentaires sont en forte hausse dans toutes les catégories d'âge y compris chez les jeunes, et il y a également une augmentation des loyers impayés. Nous pensons aussi aux personnes qui sont dans le besoin et parfois dans une grande précarité, mais qui n'osent pas se manifester. Les partenaires du dispositif Aubergenville, ville solidaire mais aussi toutes les associations de la commune sont nos relais sur le terrain pour repérer et orienter ces personnes parfois « invisibles » même si je n'aime pas ce

mot. Et nous travaillons aussi dans ce sens avec les CCAS des communes voisines.

### Comment la ville s'est-elle justement mobilisée pour répondre à ces nouvelles problématiques ?

Nous avons fait en sorte de diversifier nos interventions. Par exemple, au cœur de la crise sanitaire, nous avons pu mettre à disposition des personnes qui en avaient besoin des masques chirurgicaux et nous avons également assuré en navette le transport des personnes âgées qui en avaient besoin vers les centres de vaccination. Nous avons intensifié le recours au portage de repas à domicile et les allocations prévues dans le dispositif Coup de Pouce ont été revues à la hausse au regard de la situation économique qui s'est fortement dégradée. Un vestiaire communal sera mis en place l'an prochain pour aider les gens dans le besoin à trouver des vêtements gratuits, propres et en bon état. Pour répondre au fléau des violences conjugales, la municipalité a aussi renforcé son action en déployant le bus itinérant « Etincelle » qui fera étape pour la première fois à Aubergenville le 14 décembre de 10h à 14h sur le parking de la Maison des Associations. Enfin, nous allons poursuivre nos actions solidaires, en faisant connaître et en soutenant les partenaires du dispositif “Aubergenville, ville solidaire”, qui réalisent un travail formidable sur notre territoire, en apportant de l'aide à ceux qui en ont besoin, et également en donnant l'occasion aux futurs bénévoles de déployer leur générosité.

# ► MICHEL DANOIS

Il n'est pas seulement une figure incontournable du judo aubergenvillois et même francilien. Pour celles et ceux, et ils sont - très - nombreux, qui ont eu la chance et le plaisir de croiser sa route et de partager un randori, Michel Danois (82 ans) est le sensei. Le maître, le sage, garant du savoir et de l'expérience. Une référence également, mais pas forcément pour ses résultats comme combattant. Le plus ancien sociétaire de l'Aubergenville Judo Jujitsu Club, le plus emblématique aussi, est surtout connu et reconnu pour être un formateur hors pair. Il faut dire qu'à l'époque où le judo se disputait encore en toutes catégories, sans distinction de poids, le natif de Fourges (Eure), du haut de ses 163 cm pour 60 kg, avait bien du mal à s'illustrer en compétition. « Je me rappelle quand même avoir fait chuter à plusieurs reprises des adversaires de près de 100 kg, se remémore celui qui avait d'abord tâté avec succès de l'haltérophilie et aurait pu continuer à soulever des barres s'il n'avait pris le virus du judo lors de son arrivée dans les Yvelines pour travailler, à 18 ans, à la régie Renault de Flins. Mais c'est vrai que ce n'est pas là où j'étais le plus à l'aise. Comme je prenais moins de plaisir à participer à des tournois et que j'aimais transmettre, je me suis naturellement tourné vers l'enseignement. »

## Humilité et engagement

À 30 ans, son diplôme d'État en poche, Michel Danois commence à dispenser son savoir dans son club de cœur. « Comme bénévole et j'ai tenu à le rester ces 50 dernières années, même quand l'association a commencé à salarier des professeurs », précise-t-il. Il ne se laissera pas non plus tenter par des offres venues de différentes structures partout en France, désireuses de s'octroyer ses précieux services. « Des comme lui, on n'en fait plus », confirme Jean-François Gawlik, le président de l'Aubergenville Judo Jujitsu Club, qui met en avant son humilité, sa sincérité et son engagement de tous les instants.

Michel Danois a le bénévolat chevillé au corps. Un corps « cassé », c'est lui qui le dit, cabossé par la vie, l'âge et les blessures, mais qu'il continue inlassablement de trainer trois fois par semaine sur les tatamis, avec le soutien et l'approbation de son épouse, Thérèse, elle-même ceinture orange de judo. Il ne peut plus vraiment combattre, ni chuter, mais quand il saisit la manche ou le revers de leur judogi, pour leur donner la leçon, les judokas en herbe, jeunes et moins jeunes, savent qu'ils sont entre de bonnes mains. « Quand il rentre sur les tatamis, il n'a

même pas besoin de parler, une forme de respect naturel s'installe », convient Jean-François Gawlik.

## Le maire est aussi un de ses anciens élèves

À l'image de son actuel président, les dirigeants et les professeurs qui se sont succédés ces dernières années à l'Aubergenville Judo Jujitsu Club ont pour la plupart été formés et façonnés par Michel Danois. « Je l'avoue, c'est peut-être ce qui me rend le plus fier : qu'autant d'anciens élèves soient devenus à leur tour professeurs, voire présidents ou arbitres, reconnaît, modestement, celui qui est également une figure de l'arbitrage dans les Yvelines et responsable du collège des ceintures noires. Lorsque j'ai arrêté de diriger les cours, c'est Didier Debas, un de mes premiers élèves avec André Gaya, qui a pris la relève. Nathalie Guillaumin a aussi grandi au club et en est maintenant la professeure principale. » La principale concernée ne tarit pas d'éloge sur son ancien mentor, toujours présent à ses côtés. « C'est encore aujourd'hui son regard approbateur et son sourire de satisfaction que je cherche dans le dojo à chacune de mes démonstrations, atteste la professeure diplômée d'État de l'AJJC. Lorsque Michel me regarde et me dit « c'est pas mal », je sais que c'est bien. J'apprends encore et toujours de lui chaque jour avec la même envie. » Parmi ses anciens protégés, on retrouve aussi le maire de la commune Gilles Lécole et de nombreux habitants qui n'ont pas suivi la voie du judo, mais qui n'ont pas oublié leurs années passées aux côtés du maître et son dévouement sans faille, même lorsque la vie ne s'est pas montrée tendre avec lui.

Lorsqu'il a quitté l'usine Renault à l'heure de la retraite à 58 ans, Michel Danois pensait lever un peu le pied côté judo. 24 ans plus tard, s'il ne dirige plus les séances, il continue inlassablement à transmettre son savoir et son expérience aux nouvelles générations en assistant les professeurs titulaires. « C'est parfois un peu dur pour moi de ne plus être aux manettes, car j'ai gardé mes vieux réflexes, rigole-t-il. Mais je sais m'effacer. Je ne suis là aujourd'hui que pour donner un coup de main. » Et sans surprise, quand on lui demande jusqu'à quand il compte ainsi fréquenter le dojo qui porte son nom depuis le début des années 2000 - « une reconnaissance qui m'a beaucoup ému », assure-t-il -, le néo-pratiquant de billard français rétorque simplement : « Je ne me fixe pas de limites. Tant que je peux rendre service, transmettre et faire plaisir, ils pourront compter sur moi. »

# ► PORTRAIT

Professeur emblématique de l'Aubergenville Judo Jujitsu Club, Michel Danois continue, à 82 ans, de transmettre son savoir et son expérience aux nouvelles générations, le bénévolat chevillé au corps.

# ► EN IMAGES



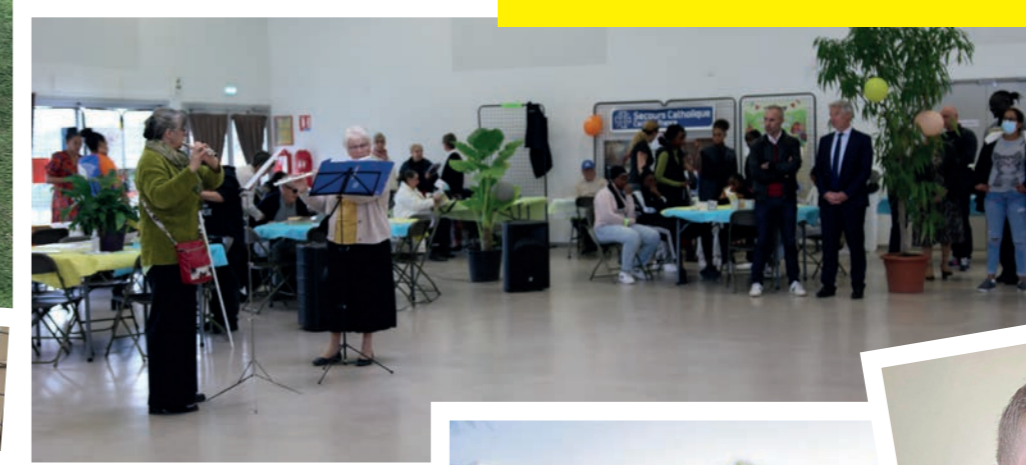
Octobre Rose



Fête de la Solidarité



Forum des Associations



Journées Européennes du Patrimoine



Le 17 septembre 2022  
Ahmed DJEROUJ et Soltana SNANE



Semaine Bleue



Le 13 août 2022  
Berlin MILA NFONGHEN et Barbara KUITCHEN  
DJEUDO



Le 12 novembre 2022  
Manuel DUMONCEAU et Touria AIT EL HADJ



Le 3 septembre 2022  
Benjamin FIORANI et Mélanie RAMOS



Journée des commerçants



Le 9 juillet 2022  
Sylvain PRESLE et Laetitia DO CARMO  
FONSECA



# ▶ TRIBUNES

*Les tribunes sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs.*

## LE CAMP DES TRAVAILLEURS DOIT AVOIR SA PROPRE POLITIQUE

Après les confinements,

**Philippe Gommard,**  
Lutte ouvrière.aubergenville@gmail.com

## Une crise énergétique bien présente : Aubergenville garde le cap !

Comme pour chacun des Aubergenvillois, la crise énergétique n'épargne pas notre budget communal. Le contexte international marqué par des tensions géopolitiques mondiales et les tergiversations gouvernementales des dix dernières années ont abouti à un affaiblissement coupable de notre parc nucléaire et donc de notre capacité de production électrique entraînant une forte hausse du coût des énergies qui va probablement s'inscrire dans la durée.

Ainsi, nous subissons, et subirons, des augmentations sans précédent des coûts des matières premières allant probablement jusqu'à 1 Million d'euros en 2023 pour l'énergie ! Ces augmentations diminueront notre capacité d'investissement et nous obligeront à la conduite d'une politique de très grande sobriété.

Or, les marges de manœuvres pour faire des économies sont réduites. L'état s'est désengagé : la Dotation Globale de Fonctionnement de près d'1,8 million d'euros qui nous était versée en 2010 est aujourd'hui à zéro.

Malgré ces difficultés réelles, notre priorité reste de maintenir un service public de qualité susceptible de répondre à tous les Aubergenvillois, et ce sans augmenter les impôts communaux, sans couper les dépenses indispensables et en arbitrant sur les « autres » dépenses.

Ainsi, nous avons par exemple décidé de ne pas installer de décorations lumineuses à Noël, de veiller à respecter une température de chauffage des locaux adaptée à leur utilisation, d'être particulièrement attentifs sur les bâtiments les plus énergivores, d'être vigilants sur chaque projet, chaque action. Les animations les plus coûteuses seront ainsi repensées voire reportées, à l'image de notre traditionnelle Parade Lumineuse ou la Cérémonie des Vœux qui ne se tiendront pas en 2023.

Mais nous avons aussi souhaité conserver les colis de Noël pour nos seniors et les doter d'un doux présent. Notre CCAS est d'ailleurs mobilisé plus que jamais pour être en veille sur les situations les plus difficiles. Nos équipes d'animation, la Maison de Tous et la Maison de Voisinage continueront de proposer aussi des moments plus ludiques pour permettre à chacun de s'épanouir sur des temps conviviaux, car nous avons vraiment besoin de préserver ces liens sociaux qui nous sont si chers pour bien vivre ensemble et traverser cet épisode de multiples crises dans un esprit solidaire.

Les fêtes de fin d'année sont aussi là pour nous rappeler si besoin était que la solidarité doit rester au centre de nos préoccupations.

Nous souhaitons à chacun d'entre vous de belles fêtes.

**L'équipe de la Majorité Municipale**  
« Aubergenville Horizon »

.....

Nous sortons, désormais, de la grande parenthèse électorale. Souhaitons que l'apaisement et la stabilité s'installent. Notre député Bruno MIL

**Thierry MONTANGERAND**  
Maire 2017-2020

« Pour Aubergenville, Poursuivons ensemble »

## ▶ PERMANENCES

### • **Du maire** (de 15h à 17h)

Les vendredis 2 et 16 décembre, les vendredis 13 et 27 janvier 2023, le vendredi 10 février 2023 et les vendredis 10 et 24 mars 2023

Sur rendez-vous au 01 30 90 45 05 ou 01 30 90 45 88 ou par mail : cabmaire@aubergenville.fr  
*Aucune permanence pendant les vacances scolaires.*

### • **Des élus municipaux**

Les adjoints au maire et le conseiller municipal délégué vous reçoivent sur rendez-vous. Si vous souhaitez les rencontrer, contactez le secrétariat du Maire au 01 30 90 45 05 ou 01 30 90 45 88 - Mail : cabmaire@aubergenville.fr

### • **Du sénateur Sophie PRIMAS**

Sur rendez-vous le mardi, au 01 30 90 28 41 ou par mail à : sophieprimas@orange.fr  
15 avenue Charles de Gaulle à Aubergenville.

### • **Du député Bruno MILLIENNE**

Sur rendez-vous le samedi, de 9h à 13h, au 01 34 75 52 14 ou par mail à depute.millienne@gmail.com, 2 route d'Herbeville à Maule.



# FÊTE DE L'HIVER

À PARTIR DE 11H

**SAM. 17 DÉCEMBRE**

PARC DU CHÂTEAU DU VIVIER

CONCERT GOSPEL À 18H

&

**Marché de Noël**

Vendredi 16 décembre de 16h à 21h

Samedi 17 décembre de 11h à 18h